



laboratoire
agriculture urbaine

FAVORISER L'AGRICULTURE URBAINE

ADAPTER L'OFFRE DE SERVICES-CONSEILS
AUX PRODUCTRICES ET PRODUCTEURS
URBAINS



Ce projet a été financé par l'entremise du Programme services-conseils, en vertu du Partenariat canadien pour l'agriculture, entente conclue entre les gouvernements du Canada et du Québec.

 PARTENARIAT
CANADIEN pour
l'AGRICULTURE

Canada  Québec 

Le Laboratoire sur l'agriculture urbaine (AU/LAB) est un espace de recherche, de formation, d'innovation et d'intervention. Organisme à but non lucratif, AU/LAB est un lieu d'action et de réflexion national et international sur l'urbanité et l'alimentation. Il agit dans une perspective de participation au développement d'un système alimentaire urbain, d'un urbanisme viable et d'une économie circulaire au sein des villes. S'appuyant sur une large expertise et plus de 12 ans d'expérience, AU/LAB assure l'émergence de propositions, d'initiatives et d'entreprises portant autant sur la production et la transformation que sur la distribution et la mise en marché de l'agriculture urbaine. AU/LAB est mandataire du Carrefour de recherche, d'expertise et de transfert en agriculture urbaine (CRETAU), mandat soutenu par le ministère de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, la Ville de Montréal, l'Université du Québec à Montréal et le Palais des congrès de Montréal.



2349 rue de Rouen
Montréal (QC) H2K 1L8
Canada
info@au-lab.ca | www.au-lab.ca

FAVORISER L'AGRICULTURE URBAINE : ADAPTER L'OFFRE DE SERVICES-CONSEILS AUX PRODUCTRICES ET PRODUCTEURS URBAINS

Avril 2020

Document produit par le Laboratoire sur l'agriculture urbaine (AU/LAB)

Recherche et rédaction

Anne-Marie Bernier, conseillère scientifique, AU/LAB

Direction de la recherche

Éric Duchemin, directeur scientifique et formation, AU/LAB

Marie-Josée Vézina, agronome, coordonnatrice recherche et accompagnement agronomique, AU/LAB

Comité de suivi

Mohammed Boudache, agronome, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

Louis Dionne, directeur général, Coordination services-conseils

Guillaume Breton, chargé de projets, Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec

Révision linguistique

Audrey Jenkins, Centre de référence en agriculture et agroalimentaires du Québec

Barbara Vogt, éditrice, Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec

Danielle Jacques, éditrice, Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec

Citation suggérée

Bernier, A.-M., M.-J. Vézina et E. Duchemin (2020). Favoriser l'agriculture urbaine : adapter l'offre de services-conseils aux productrices et producteurs urbains. Laboratoire sur l'agriculture urbaine. 17 p.

Remerciements

L'étude sur le portrait de l'utilisation des services-conseils et les besoins en accompagnement des productrices et producteurs urbains ainsi que la présente analyse de l'offre de service en matière de services-conseils en agriculture urbaine n'auraient pas pu être réalisées sans la précieuse collaboration d'un grand nombre de productrices et producteurs. Nous tenons à les remercier chaleureusement de leur temps et de leur implication dans l'étude.

L'équipe tient également à remercier les experts du comité de suivi qui ont contribué à préciser les orientations de l'offre de service à envisager pour favoriser le développement de l'agriculture urbaine.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
BESOINS EN SERVICES-CONSEILS DES PRODUCTRICES ET PRODUCTEURS AGRICOLES URBAINS	2
Services pour la production.....	2
Financement des exploitations	2
Gestion de l'entreprise.....	3
Marketing	3
SERVICES PROFESSIONNELS DEMANDÉS PAR LES PRODUCTRICES ET PRODUCTEURS AGRICOLES URBAINS	4
BESOINS ULTÉRIEURS ANTICIPÉS.....	5
Besoins auxquels peut répondre le réseau actuel	5
Besoins qui ne trouvent pas de réponse avec les services actuels	5
Besoins pour lesquels on constate des lacunes	6
ADAPTATION DE L'OFFRE DE SERVICE À L'AGRICULTURE URBAINE	6
Éléments existants à conserver	7
Recommandations générales	7
Recommandations spécifiques.....	8
RECOMMANDATIONS COMPLÉMENTAIRES.....	14
CONCLUSION	17

INTRODUCTION

Les productrices et producteurs urbains sont de plus en plus présents dans l'écosystème agricole québécois. Avec l'apparition de nouvelles exploitations chaque année, ce secteur de production alimentaire est en croissance de plus de 30 % annuellement, et ce depuis 5 ans. En outre, avec le développement de leurs exploitations, les entreprises agricoles urbaines existantes produisent de plus en plus chaque année.

Ces entreprises sont cependant généralement issues de filières de production en émergence ou utilisent des techniques ou des technologies de production innovantes. De ce fait, les programmes du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) ne sont pas nécessairement adaptés à leur réalité.

Dans le cadre de cette recherche, nous visons justement à documenter les besoins et l'utilisation du programme de services-conseils du MAPAQ par ces entreprises. Pour donner suite au portrait de l'utilisation et des besoins des productrices et producteurs agricoles urbains, nous proposons un inventaire des besoins et une proposition d'adaptation de l'offre de services-conseils en agriculture urbaine (AU). Cette proposition est basée sur les constats tirés d'entretiens ainsi que de questionnaires réalisés auprès de 42 productrices et producteurs participants¹.

Cette proposition de modification de l'offre de service aborde autant le contenu qui devrait être offert par les ressources qui dispensent des services professionnels dans le cadre du programme du MAPAQ, que leurs spécialités. Nous formulons aussi certaines recommandations d'améliorations à apporter à l'offre actuelle. Parmi celles-ci se trouvent la bonification du soutien aux rencontres de collaboration interprofessionnelle et l'accès à un incubateur.

Finalement, des idées d'actions complémentaires à l'adaptation de l'offre de services-conseils sont proposées, toujours dans l'optique de favoriser l'essor des projets d'AU commerciale au Québec.

¹ Les résultats sont présentés dans le rapport *Portrait et besoins en accompagnement des productrices et producteurs agricoles urbains : utilisation du programme services-conseils*, document complémentaire.

BESOINS EN SERVICES-CONSEILS DES PRODUCTRICES ET PRODUCTEURS AGRICOLES URBAINS

La plupart des entreprises agricoles urbaines sont relativement jeunes et le secteur est en pleine croissance : les besoins d'accompagnement au démarrage sont donc très importants. Les besoins découlent de la nature des exploitations. Certaines entreprises ont choisi des cultures émergentes (champignons, micropousses, insectes) et un grand nombre d'entre elles font appel à des techniques ou des technologies de production innovantes (ex. : milieu intérieur contrôlé, culture verticale, culture sur toit). Ce sont ces entreprises qui ont le plus besoin d'une adaptation de l'offre de service en services-conseils.

Les besoins principaux identifiés par les entreprises agricoles urbaines concernent les activités de production, de financement, de gestion administrative et de marketing.

Services pour la production

Le premier besoin en accompagnement identifié par les productrices et producteurs urbains concerne la production. Les données technicoéconomiques portant sur les cultures émergentes et les techniques de production innovantes sont rares, voire inexistantes. Présentement, les entreprises gèrent leur production tout en faisant leur recherche et développement par elles-mêmes. L'accompagnement dans ce créneau pourrait prendre les formes suivantes : conseils en agroenvironnement, expertise technique, soutien à la planification, évaluation de la productivité et du rendement, évaluation des coûts de production, choix d'équipement. La demande de conseils porte plus précisément sur l'irrigation, la réutilisation de l'eau, l'automatisation, la fertilisation, le choix du terreau, le contrôle des ravageurs et l'éclairage d'appoint.

Financement des exploitations

Le financement représente un défi supplémentaire pour l'agriculture urbaine parce qu'il n'y a pas de précédents ni de données économiques pour rassurer les investisseurs et les institutions bancaires. Ce défi rejoint l'identification du manque de données technicoéconomiques mentionné ci-dessus. Les investisseurs considèrent le secteur comme trop risqué et hésitent à avancer des montants significatifs.

De plus, les programmes conçus pour le secteur agricole ne sont souvent pas adaptés à la réalité des productrices et producteurs urbains qui travaillent à petite échelle et hors de la zone agricole. En outre, ceux et celles qui expérimentent des techniques de production innovantes sont souvent aux prises avec une identité qui oscille entre celle d'une entreprise agricole et celle d'une entreprise en

développement technologique; ils doivent donc trouver leur place entre le MAPAQ et le ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI).

L'accompagnement doit inclure la recherche de programmes de subventions et de prêts, ainsi que l'aide aux demandes de financement et à la constitution d'un fonds de roulement.

Gestion de l'entreprise

La gestion administrative des entreprises agricoles urbaines, comme pour tous les types d'entreprises, est primordiale, mais complexe, surtout si on débute dans le monde des affaires. Le secteur de l'AU étant relativement jeune et chaque projet ayant son modèle économique unique, il n'y a pas encore de marche à suivre claire et bien établie, même pour les experts en gestion. Chaque projet est défini par une suite de décisions prises au cas par cas. Tout ce qui concerne l'obtention des permis, la planification, la comptabilité et la fiscalité, la gestion des ressources humaines et financières est susceptible de faire l'objet de demandes en accompagnement. L'aide à la réalisation d'un plan d'affaires solide apparaît également primordiale, puisqu'à défaut de données économiques, c'est ce qui permet aux bailleurs de fonds d'évaluer la qualité des projets. Le diagnostic d'entreprise – et surtout les recommandations et les suivis qui en découlent – est finalement un outil majeur qui contribue à favoriser les bonnes pratiques de gestion chez les productrices et les producteurs.

Marketing

Finalement, l'aspect marketing est crucial dans la réussite d'une entreprise, mais il est souvent sous-estimé. Bien que le besoin ne semble pas prioritaire selon l'échantillon consulté, il doit selon nous être inclus dans l'offre de services-conseils en AU. Notre expérience auprès de productrices et producteurs urbains montre qu'ils pensent trop souvent que la proximité rend tout possible. En effet, la mise en marché semblerait « aller de soi » considérant la présence encore faible de produits urbains et le faible volume de production de ces exploitations; mais la concurrence augmente rapidement et les exploitations deviennent de plus en plus importantes.

Une part d'éducation du public est nécessaire pour faire connaître la valeur ajoutée des produits de l'AU. L'accompagnement offert devrait pouvoir couvrir l'étude de marché, le développement de la clientèle, la conception d'une image de marque, la distribution, la mise en marché en ligne et la création d'un site Internet, dont les résultats seront présentés dans le plan d'affaires.

SERVICES PROFESSIONNELS DEMANDÉS PAR LES PRODUCTRICES ET PRODUCTEURS AGRICOLES URBAINS

Les productrices et producteurs agricoles urbains demandent une diversité de ressources professionnelles familières avec les défis de l'AU : agronomes, ingénieurs et ingénieures, urbanistes, avocats et avocates, conseillères et conseillers financiers, courtières et courtiers immobiliers, notaires, etc. Ces ressources peuvent être essentielles à la mise en place, au développement et à la croissance de l'entreprise selon la nature du projet.

Les demandes formulées auprès des ingénieurs et ingénieures concernent l'aménagement de l'intérieur d'un bâtiment ou d'un toit, la conception de système ou d'équipement sur mesure pour optimiser la production et l'automatisation d'un système. Ils doivent donc être issus de différentes spécialités : génie mécanique, industriel, logiciel et du bâtiment.

Comme le secteur de l'AU comporte des activités agricoles émergentes (production de champignons, insectes, micropousses) et de nouvelles techniques ou technologies de production (production verticale, en milieu contrôlé, sur toit), les agronomes et les agroéconomistes ne sont pas encore formés pour répondre à toutes les demandes des entreprises agricoles urbaines. Ils peuvent cependant accompagner les entreprises maraîchères en plein sol ou en serre, car leurs connaissances en la matière sont transférables au milieu urbain. Ceux et celles qui portent aujourd'hui un intérêt particulier aux nouvelles productions du milieu urbain seront en mesure de développer une expertise dans le domaine et de devenir des conseillères et conseillers recherchés par les futures entreprises agricoles urbaines.

L'accompagnement au niveau financier est offert par des agronomes ou des agroéconomistes. Bien que leur expertise soit pertinente et reconnue, les entreprises agricoles urbaines doivent souvent élargir leur champ d'action en dehors des programmes s'adressant strictement au milieu agroalimentaire parce qu'elles n'y sont pas nécessairement admissibles. Les mesures de soutien à l'innovation, le soutien par la municipalité, par des organismes de développement économique, etc. peuvent compléter avantageusement l'offre d'aide financière strictement agroalimentaire. Des conseillères et conseillers spécialisés en financement peuvent donc aussi être d'une aide précieuse pour les productrices et producteurs urbains.

BESOINS ULTÉRIEURS ANTICIPÉS

Les besoins exprimés par les productrices et les producteurs sont associés au démarrage d'entreprise. Ceci s'explique par le fait que l'AU est un secteur émergent, donc la majorité des entreprises rencontrées sont actuellement en prédémarrage, en démarrage ou en croissance. Les besoins évolueront probablement dans les prochaines années : la gestion de l'efficacité et l'optimisation des processus, l'accélération et la mise à l'échelle de l'entreprise, le suivi financier et la rentabilité de l'entreprise sont des activités pour lesquelles des demandes futures sont à prévoir. À ce stade-ci, les besoins ultérieurs proposés ne sont basés que sur des hypothèses, mais une certitude demeure : le besoin de données économiques et techniques est présent et celles-ci seront assurément utiles pour raffiner l'accompagnement des entreprises agricoles urbaines dans les années à venir.

OFFRE ACTUELLE : RÉPONSE AUX BESOINS ET LACUNES

Besoins auxquels peut répondre le réseau actuel

Actuellement, l'offre de services-conseils en AU est composée à la pièce à partir de l'offre destinée à toutes les entreprises agricoles. Les services d'accompagnement en lien avec la gestion (diagnostics, analyse financière et économique, plan d'affaires, organisation de données, soutien aux gestionnaires et équipe de direction, autogestion des risques) et en lien avec la transformation et la mise en marché de proximité sont les plus faciles à transférer vers l'AU.

Pour l'accompagnement en lien avec les services techniques, tout dépend du type de production. En effet, les entreprises agricoles urbaines en maraîchage extérieur, en maraîchage en serre et en aquaculture trouvent plus facilement un accompagnement technique dans l'offre actuelle.

Besoins qui ne trouvent pas de réponse avec les services actuels

Les autres types de production (maraîchage vertical, champignons, insectes, micropousses, aquaponie) ont de la difficulté à trouver des ressources qualifiées, parce qu'il s'agit de secteurs encore nouveaux. Les autres producteurs et productrices et quelques chercheurs représentent actuellement les sources d'expertise disponibles.

En ce qui concerne l'apiculture urbaine, les données disponibles ne permettent pas de décrire avec précision l'utilisation des services-conseils par les entreprises de ce secteur.

L'accès à des urbanistes –dont les connaissances de la réglementation urbaine peuvent être utiles, et même dans certains cas indispensables –peut actuellement être financé par le Programme services-

conseils, mais seulement s'ils produisent un service-conseil. Cependant, ces personnes-ressources offrent parfois des services qui ne constituent pas un conseil finançable selon les critères du Programme services-conseils.

Besoins pour lesquels on constate des lacunes

L'accompagnement concernant le financement existe, mais pourrait être mieux adapté à la réalité des productrices et producteurs urbains si l'offre de personnes-ressources était diversifiée ou encore si un maillage était possible avec les conseillères et conseillers économiques présents dans les villes et prêts à développer une expertise en agriculture. La même chose est observée pour les ingénieurs et ingénieures : ils dispensent certains services, mais une plus grande diversité de spécialités améliorerait considérablement l'offre. Finalement, plus les agronomes et les agroéconomistes auront l'opportunité de travailler sur des projets d'AU, plus leur expertise se développera et sera adaptée aux besoins de l'agriculture urbaine. Ajoutons à cela la nécessité que les institutions d'enseignement considèrent l'agriculture urbaine dans leur cursus de formation.



ADAPTATION DE L'OFFRE DE SERVICE À L'AGRICULTURE URBAINE

Éléments existants à conserver

Avant de passer aux recommandations, il est à propos de souligner les acquis à conserver (AC 1 et AC 2).

AC 1. Continuer de mettre l'accent sur les visites sur le site de production et les rencontres en personne. Ces visites et rencontres sont un bon choix compte tenu de l'offre de services-conseils actuelle et sont appréciées des productrices et des producteurs.

AC 2. Conserver le mode de tarification actuel des services-conseils. Le pourcentage du prix des services-conseils couvert par le programme de subvention est en adéquation avec la capacité de payer des productrices et producteurs.

Pour ce qui est de l'adaptation des programmes d'appui à l'utilisation des services-conseils, certaines recommandations générales et d'autres plus novatrices sont proposées (Tableau 1).

Recommandations générales

Les recommandations générales (RG 1 à RG 4) ont pour objectif d'améliorer l'offre actuelle pour l'adapter aux besoins de l'agriculture urbaine.

RG 1. Permettre aux productrices et producteurs experts de domaines émergents (production maraîchère intérieure verticale, champignons, insectes, micropousses, aquaponie) **un accès aux programmes d'appui comme dispensateurs de services-conseils**, peu importe leur formation. Actuellement, dans le cadre du Programme services-conseils, pour accéder aux programmes d'appui, il faut être membre de l'ordre professionnel visé par le service-conseil, ce qui constitue actuellement un obstacle pour certains producteurs et productrices. Le codéveloppement – atelier d'échange, de réflexion et de partage d'expertise entre propriétaires d'entreprise, sous une supervision professionnelle – est toutefois une avenue envisageable et finançable par le Programme services-conseils.

RG 2. Répondre au besoin de multidisciplinarité des services offerts en favorisant les rencontres de collaboration interprofessionnelle²: augmenter la proportion de l'aide financière attribuée à cette formule et élargir les catégories de professionnels admis dans ces rencontres.

² Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ), 2012. *La collaboration interprofessionnelle dans les services-conseils agricoles*. [En ligne] <http://www.agricconseils.qc.ca/wp-content/uploads/2014/05/La-collaboration-interprofessionnelle-guide-intervenant.pdf> (Consulté le 2020-03-31)

RG 3. Inclure les rencontres de collaboration interprofessionnelle pour les entreprises en AU dans les bonifications liées aux priorités régionales ou aux initiatives stratégiques du MAPAQ. Cette recommandation vise surtout les réseaux Agriconseils sur les territoires où se retrouvent les plus grandes concentrations d'entreprises en AU.

RG 4. Inclure des éléments relatifs à l'AU à la formation des agronomes, agroéconomistes, ingénieures et ingénieurs, pour les familiariser avec la réalité des entreprises qu'ils auront à accompagner. Notons que la formation technique en agriculture adapte déjà une partie de son contenu aux réalités de l'AU (ex. DEC en Gestion et technologies d'entreprise agricole en AU et AEC en développement et gestion d'un programme en AU au Cégep de Victoriaville).

Recommandations spécifiques

Les recommandations formulées ci-dessous (RS 1 et RS 2) ont le potentiel de compléter avantageusement l'offre de services-conseils en matière d'agriculture urbaine.

RS 1. Accès à un incubateur d'entreprises

Le modèle d'accompagnement en incubateur a été identifié comme avantageux par des productrices et producteurs urbains. Tous ceux et celles qui ont profité ou qui profitent encore de l'accès à un incubateur sont satisfaits de leur expérience.

Les avantages évoqués sont : la possibilité de suivre des ateliers de formation sur le démarrage ou l'accélération d'entreprise, l'accompagnement dans les démarches administratives et de financement, l'accès à un réseau d'experts multidisciplinaires pour les besoins ponctuels, le fait d'être entouré d'autres entrepreneurs en démarrage qui vivent des situations semblables qui permet de contrer l'isolement et les périodes de découragements des débuts.

Les incubateurs fréquentés par les personnes concernées ne sont cependant pas spécialisés dans le domaine de l'agroalimentaire. En plus des avantages mentionnés plus haut, des incubateurs spécialisés pourraient donner accès à de l'espace et de l'équipement pour tester la production et la transformation.

Si l'accès à un incubateur était facilité par un programme d'aide financière, les productrices et producteurs urbains pourraient profiter plus largement de tous ces avantages. Soutenir la création d'incubateurs spécialisés dans le domaine de l'agroalimentaire urbain pourrait également favoriser l'essor d'entreprises de la production, de la transformation et de la distribution dans les villes.

EXEMPLES D' ACTIONS

FORMATION EN AGRICULTURE URBAINE AU CÉGEP DE VICTORIAVILLE

Le programme de Gestion et technologies d'entreprise agricole (GTEA), profil agriculture urbaine est le premier programme au Québec permettant d'obtenir un diplôme d'études collégiales (DEC) entièrement consacré à une spécialisation en agriculture urbaine. Offert par l'Institut national d'agriculture biologique (INAB) au Cégep de Victoriaville, la formation aborde les activités d'élevage en milieu urbain incluant les insectes et l'apiculture; la production de légumes, de fruits et de pousses; la myciculture, ainsi que la mobilisation et l'innovation sociale.

Pour en savoir plus : <https://www.cegepvicto.ca/programme/gtea-agriculture-urbaine>

FORMATION SUR LA PRODUCTION MARAÎCHÈRE SUR TOIT

L'agriculture urbaine est composée d'une multitude d'entreprises agricoles des plus diversifiées. Depuis les dernières années, la production agricole sur toit suscite un fort engouement auprès des producteurs et productrices qui désirent produire en milieu urbain. Compte tenu du nombre considérable de bâtiments pouvant accueillir ce type d'activité, la production sur toit représente effectivement un potentiel de développement énorme pour l'agriculture urbaine. Cependant, de nombreux enjeux demeurent (portance, défis techniques, conditions climatiques) et ceux-ci sont abordés au cours d'une formation professionnelle et pratique par le Laboratoire sur l'agriculture urbaine (AU/LAB), dans le cadre du Carrefour de recherche d'expertise et de transfert en agriculture urbaine (CRETAU).

Pour en savoir plus : <http://www.au-lab.ca/2019/12/20/formation-sur-la-production-maraichere-sur-toit-2020>

ÉCOLE D'ÉTÉ SUR L'AGRICULTURE URBAINE

Depuis 12 ans, le Laboratoire sur l'agriculture urbaine organise une école d'été de 5 jours qui attire chaque année une centaine de participants. Cette école vise l'apprentissage, les échanges et le réseautage. De nombreux porteurs d'initiatives québécoises ou internationales sont passés par l'École d'été. Un réseau international d'évènements similaires s'est mis en place depuis 6 ans.

Pour en savoir plus : <https://ecoleagricultureurbaine.org>

RS 2. Guichet d'accès à l'information

Les productrices et producteurs urbains ont nommé l'accès à l'information et à des personnes-ressources en AU comme étant un besoin en accompagnement. L'information concernant le financement, les permis, le Programme services-conseils, etc. est disponible, mais ils ont de la difficulté à la trouver et à comprendre ce à quoi ils sont admissibles. Plusieurs des personnes-ressources ne sont pas encore familières avec leur réalité : petite échelle, établissement en périmètre urbain hors zone agricole.

La mise en place d'un guichet de service donnant accès à toute l'information pertinente de manière centralisée, qui peut prendre la forme d'un site Internet complété par une ligne téléphonique et un service d'assistance en ligne qui leur seraient dédiés, pourrait contribuer à répondre à ce besoin.

L'adaptation d'une section du site Internet Agro-Démarrage pour l'AU est réalisée par le Laboratoire sur l'agriculture urbaine (AU/LAB) porteur du Carrefour de recherche, d'expertise et de transfert en agriculture urbaine (CRETAU) et le Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ). Comme l'information et les outils disponibles se développent rapidement, il faudra assurer la pérennité et l'entretien de cet outil.

UTILS WEB
CRAAQ AU SERVICE DU SECTEUR AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE

AGRO DÉMARRAGE
La boîte à outils du démarrage en agriculture et en agroalimentaire

GÉNÉRAL **URBAIN**

Recherche par secteur de production - Mot clé Rechercher

- Apiculture
- Champignons
- Insectes
- Productions animales émergentes
- Aquaculture
- Cultures maraîchères et fruitières
- Micropousses
- Produits forestiers
- Aquaponie
- Cultures sur toit
- Production animale
- Produits forestiers (NL)
- Autres types de productions
- Cultures verticales
- Production végétale

Démarche générale

1. Se préparer 2. Définir son projet 3. Plan d'affaires 4. Financement 5. Pérennité

Planifiez votre démarche

Les entreprises agricoles urbaines se multiplient au Québec comme ailleurs (Vancouver, Paris, Bruxelles, etc.). Cet essor s'appuie sur la volonté d'entrepreneurs et d'entrepreneuses agricoles de répondre aux besoins alimentaires urbains, mais aussi d'être des acteurs et des actrices de la transformation environnementale des villes. Les modèles d'affaires diffèrent d'une entreprise à l'autre. De même, les productions propres à l'agriculture urbaine sont très diversifiées : productions maraîchères au sol, sur toit ou à l'intérieur; apiculture; production de micropousses ou de champignons; production de fruits; production de poissons; élevage d'insectes pour consommation humaine ou animale.

Que vous soyez :

En début de réflexion:
1. Se préparer
2. Définir son projet

Prêt pour la rédaction de votre plan d'affaires et au stade de la recherche de financement:
3. Plan d'affaires
4. Financement

En voie de compléter ou avez terminé la phase de démarrage de votre entreprise:
5. Pérennité

Besoin d'accompagnement pour démarrer votre entreprise agricole urbaine ?
Contactez nous !

GUIDE DE DÉMARRAGE EN ENTREPRISE AGRICOLE URBAINE

Proposer un nouveau contenu
Vous connaissez un hyperlien intéressant?
Vous aimeriez proposer du contenu pertinent?
Pour plus d'information sur la procédure, cliquez-ici

EXEMPLES D' ACTIONS

LA CENTRALE AGRICOLE

La Centrale agricole est une coopérative qui regroupe des productrices et producteurs agricoles urbains et des acteurs du secteur agroalimentaire québécois sous un même toit, dans un immeuble industriel du secteur du Marché central de Montréal.

En plus de fournir des espaces de production et de transformation abordables à ses membres, la Centrale agricole a une vocation d'incubateur et d'accélérateur d'entreprises agricoles urbaines. On peut y suivre des formations, assister à des ateliers de conception de projet en collaboration avec des experts en production alimentaire urbaine et participer à des activités de réseautage entre entrepreneurs agricoles urbains. La Centrale offre également des services d'accompagnement, autant au niveau agronomique, technologique que de développement des affaires.

Pour en savoir plus : <http://www.centrale.coop>



**CENTRALE
AGRICOLE**

Accueil et inscription

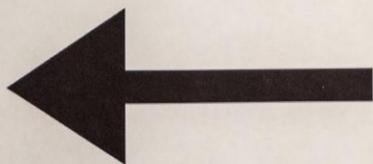


Tableau 1. Synthèse de la proposition d'offre de service en matière de services-conseils spécialisés en AU

Activité	Description des services offerts	Adaptations spécifiques à l'AU
Production	Conseils en agroenvironnement, expertise technique, soutien à la planification, évaluation de la productivité et du rendement, évaluation des coûts de production, choix d'équipement	Expertise technique en culture des micropousses, myciculture, élevage d'insectes, culture maraîchère sur toit, culture verticale, culture maraîchère diversifiée sur petite surface, hydroponie et aéroponie; irrigation et réutilisation de l'eau; automatisation; fertilisation et choix du terreau; contrôle des ravageurs; éclairage d'appoint
Financement	Recherche de programmes de subventions et de prêts, aide aux demandes de financement et à la constitution d'un fonds de roulement	Programmes admissibles aux projets de petite échelle et hors zone agricole
Gestion	Démarche d'obtention des permis, planification, comptabilité et fiscalité, gestion des ressources humaines et financières, aide à la réalisation d'un plan d'affaires	Adaptation au zonage et à la réglementation municipale
Marketing	Étude de marché, développement de la clientèle, conception d'une image de marque, distribution, création d'un site Internet	Mise en marché locale et zéro déchet, vente directe, éducation du public

Tableau 1. Synthèse de la proposition d'offre de service en matière de services-conseils spécialisés en AU (suite)

Mesures supplémentaires	Description	Adaptations spécifiques à l'AU
Rencontres de collaboration interprofessionnelle	Rencontres réunissant différents intervenants, le producteur ou la productrice afin de réaliser un projet, d'améliorer une situation ou de corriger un problème	Élargissement des catégories de professionnels admis : urbanistes, architectes, ingénieurs et ingénieures, avocats et avocates, comptables, courtières et courtiers immobiliers, notaires, etc.
Accès à un incubateur	Ateliers de formation sur le démarrage ou l'accélération d'entreprise, accompagnement dans les démarches administratives et de financement, accès à un réseau d'experts multidisciplinaires pour les besoins ponctuels	Accès à des espaces et de l'équipement pour tester la production et la transformation
Guichet d'accès à l'information	Ligne téléphonique et service d'assistance en ligne dédiés aux productrices et producteurs agricoles urbains	Personnes-ressources familières avec les caractéristiques des entreprises agricoles urbaines : petite échelle, établissement en périmètre urbain hors zone agricole

RECOMMANDATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les recommandations suivantes (RC 1 à 4) ne concernent pas les services-conseils, mais les résultats obtenus dans le cadre de l'étude sur l'utilisation et les besoins en services-conseils des productrices et producteurs urbains ont permis de découvrir d'autres actions potentielles dignes d'intérêt que nous avons retranscrites ci-dessous.

RC 1. Favoriser les rencontres entre producteurs et productrices

Plusieurs productrices et producteurs agricoles urbains ont souligné le manque d'occasions de maillage et de réseautage. Bien que certains soient en quelque sorte en concurrence, ils considèrent le potentiel de se regrouper en ce qui a trait entre autres à la distribution (ex. partager la même salle de transformation, la même chambre froide), l'économie circulaire (ex. la litière d'insectes peut servir d'engrais pour des productions maraîchères, la chaleur émise par la culture de champignons peut servir à la croissance des micropousses). Des rencontres annuelles seraient donc vues d'un bon œil par ceux-ci.



RC 2. Recueillir et diffuser des données technicoéconomiques

Comme mentionné à plusieurs reprises dans le présent rapport, il y a un besoin évident de données technicoéconomiques sur les différentes productions propres au milieu urbain pour outiller les entreprises et rassurer les investisseurs. Les entreprises sont parfois réticentes à partager leurs données, mais si la collecte est bien encadrée par une entité neutre et que les données recueillies sont anonymes, elles devraient être plus enclines à participer à un tel exercice. Une façon de compiler ces données tout en servant la cause des entreprises serait d'offrir une grande campagne de diagnostics (volet gestion) subventionnés à un taux avantageux auprès des entreprises agricoles urbaines. Les résultats de ces diagnostics pourraient certainement les aider et les données recueillies constitueraient une excellente base de départ.

RC 3. Reconnaissance du produit

Certains producteurs et productrices et quelques fournisseurs ont mentionné le fait que l'éducation du public reste à faire concernant les produits de l'AU, tout comme pour certains produits de l'agriculture en général. Le prix que les consommateurs acceptent de payer n'est pas toujours juste par rapport aux coûts de production. Les consommateurs ne connaissent pas nécessairement non plus la valeur ajoutée des produits urbains. Une campagne de sensibilisation sur les différents produits de l'agriculture locale pourrait contribuer à donner l'heure juste aux consommateurs et le prix de revient adéquat aux entreprises productrices. La création d'un terme valorisant pour les produits de l'AU a également été proposée comme mesure de mise en valeur.

RC 4. Adaptation de l'offre aux possibilités des technologies de l'information et des communications

La situation vécue autour de la pandémie du printemps 2020 démontre sans aucun doute que l'utilisation des technologies de l'information et des communications (TIC), autant par les ressources qui offrent des services professionnels que par les entreprises agricoles, a ses avantages. Cette recommandation découle des observations liées à la situation prévalant en mars-avril 2020 et non de l'étude menée en 2019 auprès des entreprises en AU.

EXEMPLES D' ACTIONS

RENCONTRES DES PRODUCTRICES ET PRODUCTEURS URBAINS

Si l'École d'été, la Centrale agricole et le comité des partenaires du Carrefour de recherche, d'expertise et de transfert en agriculture urbaine du Québec (CRETAU) permettent des rencontres entre des acteurs de l'agriculture urbaine, il manque encore au Québec une association professionnelle des productrices et producteurs urbains, comme il peut y avoir en France, ou encore un colloque professionnel.

Le Laboratoire sur l'agriculture urbaine (AU/LAB) organisera, avec des partenaires, un tel évènement en janvier 2021, afin de rallier les différents acteurs professionnels du domaine, que ce soit les productrices et les producteurs, les fournisseurs, les conseillers, etc.

ÉDITION DE FICHES ET DONNÉES ÉCONOMIQUES

Une série de fiches économiques sur les différentes productions propres à l'agriculture urbaine, dont la culture maraîchère sur toit, la production de micropousses, l'élevage d'insectes, la culture de champignons, a été produite par le Carrefour de recherche, d'expertise et de transfert en agriculture urbaine (CRETAU).

Ces fiches proposent un référentiel économique afin d'orienter toute personne qui voudrait démarrer un projet de ferme urbaine. Basées sur des analyses de cas de même que sur des données recueillies auprès d'entreprises agricoles, ces fiches sont le résultat d'une première collecte de données technicoéconomiques propres aux cultures émergentes du milieu urbain. Cette base de données devra évidemment être mise à jour et enrichie au fil du temps.

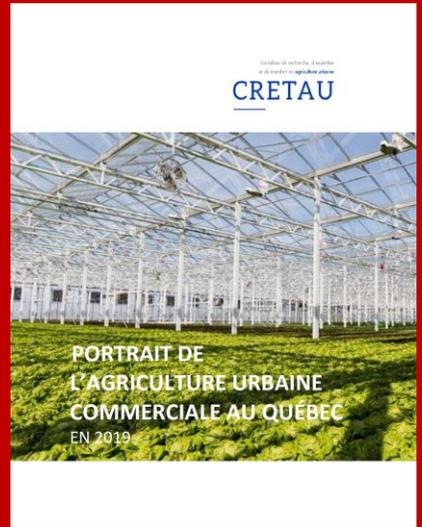
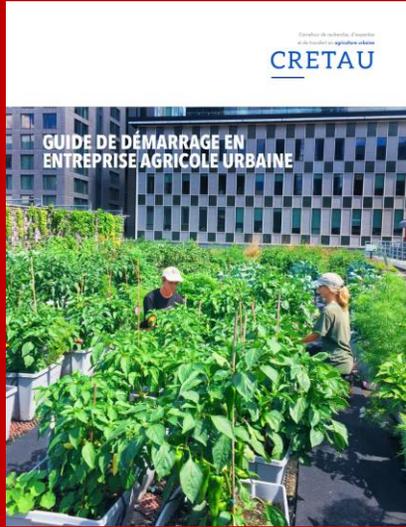
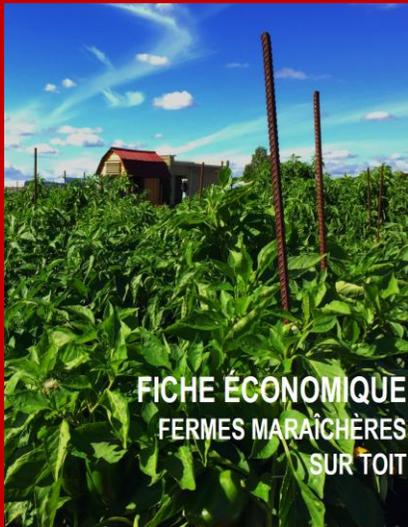
Pour consulter les fiches publiées : <http://cretau.ca/index.php/ressources/publications>

CONCLUSION

Toutes les recommandations formulées dans ce document ont pour but de faciliter le travail des productrices et producteurs agricoles urbains existants et futurs. Elles sont basées directement sur le partage de leur expérience et de leurs réflexions.

L'offre de services-conseils actuelle ne permet pas pour l'instant de les accompagner adéquatement. Toutefois, en tenant compte des recommandations présentées dans ce rapport, il est tout à fait envisageable d'améliorer significativement l'accompagnement du développement des entreprises agricoles urbaines par une offre de services-conseils adaptée.

Pour arriver à bonifier le contenu de l'offre, en plus de permettre à des productrices et des producteurs d'offrir à leur tour des services-conseils, il est nécessaire de commencer à recueillir des données technicoéconomiques sur les productions caractéristiques du milieu urbain. L'augmentation des rencontres de collaboration interprofessionnelle et l'accès à un incubateur d'entreprises sont deux autres mesures qui ont le potentiel de favoriser l'accès à une vaste gamme d'experts dans un esprit de multidisciplinarité.



laboratoire
agriculture urbaine